

DEMANDE D'ATTESTATION DU CARACTÈRE RÉEL ET SÉRIEUX D'UN PROJET DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE NÉCESSITANT LE SUIVI D'UNE FORMATION

Cadre réservé à la commission paritaire interprofessionnelle régionale
Date de réception de la demande : / / Date de notification du dossier réputé complet : / / Numéro du dossier :
Volet à remplir par le demandeur
1) Identité et coordonnées du demandeur
Madame Monsieur Nom:
Prénom : Né(e) le : / /
Nationalité : N° Sécurité sociale (NIR) : _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ Clé : _ / _
Adresse : N° : Voie :
(Bâtiment, escalier):
Téléphone : Adresse e-mail :
2) Situation professionnelle actuelle du demandeur
Ne doit être évoqué que l'emploi actuellement occupé ou dont le salarié vient de démissionner Conformément aux dispositions de l'article R. 5422-2-1, la demande est irrecevable lorsque la date de la démission est antérieure à la demande de conseil en évolution professionnelle.
Emploi actuellement occupé
Fonctions exercées :Secteur d'activité :Employeur (dénomination sociale) :
Envisagez-vous une démission au titre de ce contrat de travail ? Oui Non Date de la démission (si antérieure à la présente demande) ://

Intitulé de la formation identifiée :	
réel et sérieux de mon projet pro reconnais avoir pris connaissanc	avoir déposé de demande d'attestation du caractère ofessionnel auprès d'une autre commission paritaire ; e des pièces à joindre obligatoirement à mon dossier le des informations et pièces communiquées dans le
Fait le : / /	\ :
Signature :	

3) Formation nécessaire à la reconversion professionnelle

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

L'ensemble des documents mentionnés ci-dessous doivent être transmis à la commission paritaire interprofessionnelle régionale. L'examen de la demande ne débutera qu'à compter de la réception du dossier complet.

- Volet CEP de la présente demande, rempli et signé.
 Programme, calendrier et montant des frais pédagogiques et des frais d'inscription de la ou les actions de formation envisagées.
- Le cas échéant, en fonction des éventuels prérequis attendus dans le cadre de la ou des actions de formation envisagées, copie des diplômes, validation des acquis de l'expérience professionnelle ou tout document attestant du fait que le demandeur dispose des niveaux de connaissance, de savoir-faire ou d'expérience nécessaires au suivi de la formation.

Eléments de présentation du projet de reconversion professionnelle

En application de l'article L. 5422-2-1 du code du travail, le projet professionnel du salarié est établi avec le concours d'un opérateur du conseil en évolution professionnelle (CEP).

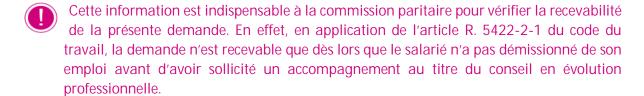
Le présent volet, rempli par l'opérateur en charge du CEP et cosigné par le demandeur, retrace le contenu du projet de reconversion professionnelle tel qu'il a été conjointement défini au cours de cette phase de CEP, ainsi que les différentes démarches effectuées.

Le présent volet doit permettre à la commission paritaire interprofessionnelle d'apprécier le caractère réel et sérieux du projet professionnel. Les éléments d'information relatifs au projet professionnel listés ci-dessous sont mentionnés à titre indicatif et peuvent être adaptés en fonction des caractéristiques du projet de l'intéressé. Ils pourront, le cas échéant, être complétés par toute autre information permettant d'étayer la demande.

- 1. Informations relatives à l'accompagnement au titre du conseil en évolution professionnelle (CEP)
 - Identité du conseiller CEP référent

Nom :		
Téléphone :	Adresse e-mail :	
Opérateur CEP	de rattachement :	
Adresse de l'op		
N° :	Voie :	
(Bâtiment, escal	ier) :	

Date de saisine par le salarié de l'opérateur en charge du CEP :



2. Description des démarches engagées en vue d'étayer le projet professionnel

Les différentes démarches entreprises pour construire le projet professionnel, notamment les services et prestations complémentaires (bilan de compétence, bilan de carrière VAE...) éventuellement mobilisés au cours de l'accompagnement CEP pourront être listées dans le présent volet. Les compte-rendus liés à ces démarches pourront être utilement joints.

 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	la démarche de r nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai t les changements	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la
 Elémer sérieux Sont présentés d'activité et les 	nts motivant la re de la démarche ici les raisons pou s éléments mettai	econversion pro ur lesquelles le nt en évidence	ofessionnelle et salarié souhaite le fait que le sa	témoignant de l changer de métie larié a identifié l	er ou de secteur es enjeux de la

 Compétences du salarié qui seront utiles à la réussite du projet
competences du salurie qui seront utiles à la reassite du projet
Sont présentés ici les connaissances, savoir-faire et qualités acquis par le salarié au cours de s carrière, notamment ceux qui seront transposables dans le métier envisagé à l'issue de
reconversion.
 Compétences restant à acquérir par le salarié
Sont présentés ici les connaissances, savoir-faire et qualités à faire reconnaitre, à acquérir ou
développer en vue de la reconversion.

	ı
4. Connaissance du métier envisagé à l'issue de la reconversion et démarches effect afin de mieux en appréhender les enjeux	uées
 Identification du métier envisagé 	
Est ici précisé l'intitulé du métier visé, avec le cas échéant, la ou les spécialisations envisagé	es.
 Connaissance du futur environnement professionnel Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travamétier envisagé 	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du
Sont ici décrits les principales activités, l'environnement de travail et les conditions de travail	ail du

 Démarches effectuées pour mieux appréhender les tenants et les aboutissants de la future activité
Les différentes sources d'information utilisées, éventuelles participations à des forums professionnels, rencontres avec des professionnels, périodes de mises en situation en milieu professionnelle pourront être listées dans le présent volet. Les compte-rendus liés à ces démarches pourront être utilement joints.
5. Formation envisagée en vue de la reconversion professionnelle
 Identification de la formation envisagée
Intitulé de l'action de formation envisagée :

Identification de l'organisme de formation

Raison sociale:
Numéro SIRET :
Adresse, coordonnées téléphoniques et email :
Lieu de formation :
 Eléments justifiant le choix de la formation retenue par le salarié
Sont présentées ici les motivations du salarié pour intégrer la formation, les éléments témoignant du fait qu'une comparaison a été effectuée entre plusieurs offres de formation et que la formation retenue est apparue comme la plus adaptée au projet de reconversion du salarié.
 Eléments témoignant de la pertinence du projet de formation envisagé
Sont indiqués ici les éléments permettant d'étayer la pertinence du projet de formation au regard du métier envisagé (utilité en vue de la reconversion) et des compétences du salarié (prérequis au suivi de la formation). Si une action de positionnement préalable a été effectuée auprès de l'organisme de formation, son bilan pourra être utilement joint.

 Analyse des coûts afférents à la formation
Sont indiqués ici les frais pédagogiques et les frais d'inscription de l'action de formation, ainsi
que, le cas échéant, tout élément d'analyse des coûts restant à la charge du salarié ou des coûts
indirects liés à la formation (frais de déplacement, frais de garde d'enfants)

Modalités de financement de la formation

Sont décrits ici le ou les types de financements et le ou les financeurs potentiels de l'action de formation envisagée, les démarches éventuellement entreprises auprès de ce ou de ces financeurs potentiels

1	
0.1	
coh (l'ad fina	te rubrique doit par ailleurs permettre à la commission paritaire d'apprécier la érence des modalités de financement envisagées au regard du projet de formation ction de formation remplit-elle les conditions règlementaires pour une prise en charge incière par l'organisme identifié ? Ses caractéristiques sont-elles du même ordre que formations habituellement financées par cet organisme ?)
coh (l'ad fina les	érence des modalités de financement envisagées au regard du projet de formation ction de formation remplit-elle les conditions règlementaires pour une prise en charge incière par l'organisme identifié ? Ses caractéristiques sont-elles du même ordre que
coh (l'ac fina les 6. Perspec	érence des modalités de financement envisagées au regard du projet de formation ction de formation remplit-elle les conditions règlementaires pour une prise en charge incière par l'organisme identifié ? Ses caractéristiques sont-elles du même ordre que formations habituellement financées par cet organisme ?)
coh (l'ad fina les 6. Perspec	érence des modalités de financement envisagées au regard du projet de formation ction de formation remplit-elle les conditions règlementaires pour une prise en charge incière par l'organisme identifié ? Ses caractéristiques sont-elles du même ordre que formations habituellement financées par cet organisme ?) tives d'emploi à l'issue de la formation dre géographique envisagé pour la recherche d'emploi et éventuels projets de
coh (l'ac fina les 6. Perspec Cac mo Cor Sont décrit	érence des modalités de financement envisagées au regard du projet de formation ction de formation remplit-elle les conditions règlementaires pour une prise en charge incière par l'organisme identifié ? Ses caractéristiques sont-elles du même ordre que formations habituellement financées par cet organisme ?) tives d'emploi à l'issue de la formation dre géographique envisagé pour la recherche d'emploi et éventuels projets de bilité géographique

• Eléments statistiques sur les débouchés dans le secteur/le métier visé

Le cas échéant, peuvent être fournies ici des données sur le nombre d'offres non pourvues, le nombre moyen de candidats par offre d'emploi...

 Opportunités d'emploi pour le salarié à l'issue de la formation 			
Seront indiqués ici les éventuels contacts d'ores et déià nris avec des employeurs notentiels les			
Seront indiqués ici les éventuels contacts d'ores et déjà pris avec des employeurs potentiels, les éventuelles intentions d'embauches			
eventuelles intentions à embauches			
 Éléments complémentaires que le demandeur souhaiterait voir porté à la connaissance 			
de la commission			

Fait le: / /	À ·	
Fait le ://	À:	
Fait le : //	À:	
Fait le ://	À:	
Fait le : //	A:	

Volet réservé à la commission paritaire interprofessionnelle régionale

i) Demandeur:			
Nom :			
Prénom :			
Né(e) le : / /			
Nationalité:			
N° Sécurité sociale (NIR) : _	./_/_/_/_/_/_/_/	'_ /_ /_ /_ Clé : _ /_	
Adresse :			
N°: Vo	ie:		
(Bâtiment, escalier):			
Téléphone : Ad	resse e-mail :		
Date de la demande d'acco	ompagnement au t	itre du conseil en évolution	professionnelle :
2) Appréciation de la	réalité et sérieux	du projet professionnel d	u demandeur
critères mentionnés au II d	le l'article R. 5422-	onnel du demandeur est ap 2-1 du code du travail et s ommuniquées par le demand	ur la base des pièces
		onnel est examiné au regard rié des informations suivan	
 Le projet de reconv 	ersion professionn	elle :	
Critère rempli :	Oui □	Non □	
Commentaires :			
 Les caractéristiques Critère rempli : 	du métier souhait Oui □	é : Non □	
Commentaires :			
CONTINENTALIES			

•	La formation envisaç Critère rempli :	gée et les modali Oui □	és de financement envisagées : Non □	
	ontoro rompii .	Out a	TVOIT L	
Com	mentaires :			
	Les perspectives d'el Critère rempli :	mploi à l'issue de Oui □	la formation : Non □	
Comi	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR			
OUITI	mentaires :			
	Ces critères sont cumul	atifs et doivent d	onc tous être impérativement remplis pou	
	Ces critères sont cumul	atifs et doivent d		
<u></u>	Ces critères sont cumul à la reconnaissance du	atifs et doivent d caractère réel et	onc tous être impérativement remplis pou sérieux du projet professionnel.	ur a
	Ces critères sont cumul à la reconnaissance du ru de la demande et	atifs et doivent de caractère réel et des pièces just	onc tous être impérativement remplis pou	ur a
Au v	Ces critères sont cumul à la reconnaissance du ru de la demande et mission paritaire inter	atifs et doivent de caractère réel et des pièces just	onc tous être impérativement remplis pou sérieux du projet professionnel. ificatives communiquées le / régionale, réunie le : //_ :	ur a
Au v	Ces critères sont cumul à la reconnaissance du ru de la demande et mission paritaire inter este du caractère réel e	atifs et doivent de caractère réel et des pièces just rprofessionnelle	onc tous être impérativement remplis pou sérieux du projet professionnel. ificatives communiquées le / régionale, réunie le : / :	ur a
Au v comi	Ces critères sont cumul à la reconnaissance du ru de la demande et mission paritaire inter este du caractère réel e	atifs et doivent de caractère réel et rprofessionnelle et sérieux du proje réel et sérieux d	onc tous être impérativement remplis pou sérieux du projet professionnel. ificatives communiquées le / régionale, réunie le : //_ :	ur a
Au v comi	Ces critères sont cumul à la reconnaissance du ru de la demande et mission paritaire inter este du caractère réel e tteste pas du caractère	atifs et doivent de caractère réel et rprofessionnelle et sérieux du proje réel et sérieux d	onc tous être impérativement remplis pou sérieux du projet professionnel. ificatives communiquées le / régionale, réunie le : / :	ur a

Voies de recours et suites de la décision

En cas d'avis négatif de la commission paritaire interprofessionnelle régionale quant au caractère réel et sérieux de son projet professionnel, le demandeur est, conformément aux dispositions de l'article R. 5422-2-2 du code du travail, en droit d'exercer un recours gracieux contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut à cette occasion apporter toutes pièces complémentaires permettant le réexamen de son dossier. Ce recours gracieux est examiné par une instance paritaire de recours créée au sein de la commission paritaire interprofessionnelle régionale.

L'avis favorable de la commission paritaire quant au caractère réel et sérieux du projet professionnel ne vaut pas ouverture du droit à l'allocation d'assurance chômage. Ce droit est ouvert après vérification par Pôle emploi des conditions d'éligibilité prévues par la règlementation d'assurance chômage (décret n°2019-797 du 26 juillet 2019).

En cas d'attestation du caractère réel et sérieux de son projet, le salarié dispose, conformément aux dispositions de l'article R. 5422-2-3 du code du travail, d'un délai de six mois à compter de la notification de la présente décision pour démissionner et déposer une demande d'allocation d'assurance chômage auprès de Pôle emploi. Il transmet à cette occasion à Pôle emploi l'ensemble des volets de la présente attestation.